



Litige sur résiliation contrat mutuelle

Par pmcc, le 10/04/2010 à 22:53

Bonjour,

adhérente d'une mutuelle x, j'ai voulu résilier ce contrat puisque j'ai repris le travail et par ma société, nous avons une mutuelle .
j'ai envoyé un mail le 21/01 pour résilier ce contrat.N'ayant aucune réponse de leur part , j'ai renvoyé une relance le 22/02 .N'ayant toujours aucune réponse , je renvoie un mail le 03/03/10.Toujours aucune réponse au mail.quelques jours après , je reçois un coup de fil pour m'expliquer que je dois faire un recommandé.Ce que j'ai fais.quelques jours encore plus tard on me signifie que je dois envoyé une attestation ou ma copie de carte mutuelle en courrier normal .ce que je fais '(à cet moment cela ne pose aucun problème pour que ma résiliation soit prise en compte) .Et aujourd'hui je reçois un courrier qu'il ne peut me résilier mon contrat.A ce jour, je paye donc 2 mutuelles.Entre le jour de ma première demande (21/01/10) et auj (10/04/10),il y a 2 mois 1/2 pour un résultat nul.
pouvez vous m'aider afin qu'il résilie mon contrat
je pense sincèrement qu'il se moque de moi

merci de votre aide